



COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD

B.P. 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex.

Permanences du CIL les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de chaque mois de 17h00 à 19h00,

Maison Jean Bouvet, N°114 chemin des Moulières à la Croix de Palun.

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr ☎ 06.70.88.10.78

Site Internet du CIL : <https://cillaseyneouestetsud.com>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 5 mars 2025

Objet : Convocation et appel à cotisation pour l'Assemblée Générale du CILLSOS du **vendredi 28 mars 2025**

Référence à rappeler : N° 20250305/16-CILLSOS/JCB

ASSEMBLEE GENERALE DU CILLSOS

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'**Assemblée Générale Annuelle** de votre **Comité d'Intérêt Local** se tiendra le :

Vendredi 28 mars 2025 à partir de 16h30
Restaurant Hacienda à Janas

Cette A.G a pour but de rendre compte statutairement de nos activités durant l'année 2024.

Nous vous laisserons exprimer de vive voix vos sujets de préoccupation auprès de nos élus et fonctionnaires, aussi n'hésitez pas à prendre la parole, mais de manière courtoise et dans le respect de tous.

Le CILLSOS a dressé une liste de questions importantes d'intérêt général qu'il a transmise au préalable aux élus afin qu'ils apportent des réponses précises. Vous les trouverez ci-dessous.

Nous vous rappelons que tout au long de l'année vous pourrez nous faire parvenir vos doléances et candidatures qui seront toutes traitées avec sérieux et détermination.

Si vous ne l'avez déjà fait, nous vous prions de bien vouloir vous mettre à jour de votre cotisation 2025 : **8,00 €** pour les particuliers et un barème préétabli pour les collectifs (lotissements, ASL, copropriétés...)

Il serait souhaitable que les règlements s'effectuent par virement bancaire – les « RIB » sont à votre disposition à l'entrée - ce qui permettrait un meilleur contrôle de votre part et de la nôtre, ou éventuellement par chèque.

L'ordre du jour que nous vous proposons est le suivant :

1. Lecture du rapport moral et quitus au Président pour sa gestion
2. Lecture du rapport comptable et financier et quitus au Trésorier sur ce rapport
3. Le tarif des cotisations pour l'année 2025
4. Les renouvellements et les élections au sein du Conseil d'Administration
5. Doléances exposées à nos élus et aux fonctionnaires

Le verre de l'amitié clôturera cette réunion

Le Président du CILLSOS : **Jean-Claude BARDELLI**
Les membres du Bureau du CILLSOS

Copies : Adhérents particuliers et Collectifs
Dossier A.G CILLSOS 2025

QUESTIONS POUR L'AG du CILLSOS

du vendredi 28 mars 2025

- **Point N° 1 – Remerciements** : Nous tenons à remercier tous les intervenants pour l'attention qu'ils portent à la qualité de vie de nos concitoyens dans de nombreux domaines. Restauration des réseaux et des voies, obligation des particuliers à tailler des haies. Depuis les nouvelles dispositions prises par les services de la police municipale pour la sécurité nous avons des retours et des résultats positifs et nous espérons la poursuite de ces actions bienvenues par nos concitoyens.

- **Point N° 2 – Station Amphitria et puits de Bramas** : Si actuellement nous n'observons pas ou peu de nuisances olfactives en provenance des camions de boues, nous restons très vigilants car la mise en fonction imminente du four devrait augmenter les rotations de ces véhicules. Par ailleurs, nous attendons toujours le dépôt d'un permis de construire pour agrandir le bâtiment du puits de Bramas afin d'y incorporer les filtres qui devraient mettre un terme aux odeurs dégagées dans la forêt de Janas. Certains jours c'est insupportable et les personnes qui souhaitent s'oxygéner dans cette forêt sont en fait en danger à cause du dégagement d'H₂S.

- **Point N° 3 – Protection incendie haut du Baou Rouge sur corniche Merveilleuse** : Les habitants limitrophes à la forêt du Cap Sicié sont très inquiets du manque de bornes à incendie le long de la Corniche Merveilleuse. Les pouvoirs publics n'ont-ils pas obligation de les faire installer ? Actuellement une campagne est en cours pour en installer sur la commune dans les zones qui en sont dépourvues. Pourquoi pas dans ce secteur ?

- **Point N° 4 – Tri sélectif** : Intervention du Président du SITTOMAT pour informations sur la collecte des déchets.

- **Point N° 5– Urbanisme** : Ce service nous paraît bien laxiste face aux dérives de certains constructeurs ; Nous souhaitons des éclaircissements sur les constructions et les travaux hors réglementation signalés par le CILLSOS.

- **Point N° 6 – Chemins de Fabre à Gavet et de Brémont** : Avec l'ouverture prochaine de l'avenue Henri Guillaume réaménagée, ces deux voies vont subir une très forte augmentation de la circulation. Est-il prévu leur aménagement sécuritaire ?

- **Point N° 7 – Aménagement route de Janas** : Un projet peu coûteux mais ambitieux et rapidement réalisable est possible, seule la volonté ne semble pas faire l'unanimité du côté de la mairie et de ses services.

- **Point N° 8 – Boulevard Garnault et accès à la plage de la Verne** : Nous constatons tous les jours que la sécurité des piétons n'est pas assurée sur cette voie principale, qui relie l'arrêt de bus "la verne" à la plage. Un cheminement pour piétons doit-être créé à la place des nombreux véhicules stationnés illégalement. D'autre part, les chemins du Ravin et des Canniers sont empruntés illégalement par les camping-caristes. Pas d'aire de retournement aux extrémités menant à la mer. Le long du piétonnier reliant le chemin des Canniers à la plage, des clôtures sont affaissées et ont diminué la largeur de passage, de plus les racines des arbres défoncent le sol.

- **Point N° 9 – Projet de création d'un parcours patrimonial le long de l'Oïde** : Ce secteur particulièrement riche d'un patrimoine rural exceptionnel devrait être mis en valeur pour le plus grand bonheur de tous. Un appel à proposition est lancé auprès de la population par le CILLSOS. Quant au terrain municipal ayant servi de dépôt et libéré de tout objet, nous souhaitons qu'il devienne la porte d'entrée de ce site et qu'il soit végétalisé.

- **Point N° 10 – Réglementation domaine de Fabrégas** : Trop de promeneurs se plaignent des dangers que font courir les chiens non tenus en laisse par leurs propriétaires. Une stricte réglementation doit être imposée et respectée.

- **Point N° 11 – Quel pouvoir décisionnaire ont MTPM, le Département et la Mairie ?** Trop souvent, nous semble-t-il, les décisions sont prises sans l'aval de nos concitoyens. Ce sont pourtant eux qui, au final, payent...

RAPPORT D'ACTIVITE DU C.I.L.L.S.O.S. EN 2024

JANVIER :

- 04 – Réunion du Collectif des CIL à Malsert
- 08 – Permanence CILLSOS
- 13 – Réunion du Conseil d'Administration du CILLSOS, maison Jean-Bouvet
- 15 – Déambulation domaine de Fabrégas pour estimation des vestiges patrimoniaux
- 16 – Consultation publique à l'urbanisme pour photovoltaïque
- 22 – Permanence CILLSOS
- 25 – Participation du CILLSOS à la présentation des vœux de Mme la Maire à JOA
- 30 – Réunion du Collectif des CIL à Malsert

FEVRIER :

- 02 – Participation du CILLSOS au CA de MART
- 05 – Permanence CILLSOS
- 05 – Réunion du collectif avec Mme le Maire en salle du Conseil
- 10 – Réunion du Bureau du CILLSOS suivie de la réunion de quartier N°1 club house tennis de Barban
- 10 – Participation du CILLSOS à l'AG du CIL des Sablettes
- 19 – Permanence CILLSOS
- 23 – Participation du CILLSOS à l'AG de MART

MARS :

- 04 – Permanence CILLSOS
- 07 – Réunion du Collectif des CIL à Malsert
- 08 – Participation du CILLSOS au CA de MART
- 11 – Réunion du CILLSOS en Mairie avec Mme le Maire
- 18 – Permanence CILLSOS
- 22 – Assemblée Générale du CILLSOS au restaurant Hacienda à Janas
- 27 – Réunion Sécurité en mairie avec MM. BECCARIA et HENRY

AVRIL :

- 04 – Réunion du Collectif des CIL à Malsert
- 13 – Réunion du Conseil d'Administration du CILLSOS, maison Jean-Bouvet
- 15 – Permanence CILLSOS
- 19 – Réunion avec Mairie sur avenue Esprit Armando

MAI :

- 02 – Réunion du Collectif des CIL à Malsert
- 06 – Permanence CILLSOS
- 07 – Visite in situ pluvial Quatre Moulins pour présence eau d'égout
- 15 – Visite in situ ZAC Ste Lucie pour matériel anti-intrusion des vélos et cyclos chemin piétonnier
- 18 – Réunion du Bureau du CILLSOS et de quartier N°2, colonie de Die
- 18 – Participation du CILLSOS à l'AG du CIL des Mouissèques
- 20 – Permanence CILLSOS
- 22 – Visite in situ pluvial Quatre Moulins avec service hygiène
- 22 – Participation du CILLSOS au CA de MART
- 25 – Participation du CILLSOS à l'AG du CIL NE salle Tisot
- 28 – Rencontre avec le DGST

JUIN :

- 03 – Permanence CILLSOS
- 06 – Visite CILLSOS de l'usine de traitement des eaux usées Amphitria
- 08 – Vide-greniers du CILLSOS au profit de la maison Françoise GIROUD
- 13 – Réunion du Collectif des CIL à Malsert
- 18 – Permanence CILLSOS
- 18 – Réunion du Bureau du CILLSOS et de quartier N°3 au restaurant de l'Hacienda
- 21 – Inauguration bus mobile de sécurité de la police municipale placette des Oiseaux

JUILLET :

- 01 – Réunion du Bureau du CILLSOS, Maison Jean Bouvet

- 01 – Permanence CILLSOS
- 20 – Participation du CILLSOS à la cérémonie des Justes au parc de la Navale

SEPTEMBRE :

- 02 – Permanence CILLSOS
- 03 – Rencontre avec Mme le Maire
- 07 – Participation du CILLSOS au Forum des associations, parc de la Navale
- 11 – Rencontre avec le nouvel élu à la sécurité Cheikh MANSOUR
- 12 – Réunion du Collectif des CIL à Malsert
- 13 – Participation du CILLSOS au CA de MART
- 16 – Permanence CILLSOS
- 20 – Présentation du projet de rénovation institut Michel Pacha
- 21 – Réunion du CA du CILLSOS suivie de la réunion de Quartier N°4 Maison Jean Bouvet
- 25 – Réunion sécurité CILLSOS dans les locaux de la police municipale
- 25 – Participation du CILLSOS à la réunion PAPI en salle du Conseil Municipal

OCTOBRE :

- 03 – Réunion du collectif des CIL à Malsert
- 07 – Permanence CILLSOS
- 12 – Réunion du Bureau du CILLSOS suivie de la réunion de quartier N°5 Maison Saint Georges
- 19 – Participation du CILLSOS au vernissage exposition sous-marins à la Bourse du Travail
- 21 – Permanence CILLSOS

NOVEMBRE :

- 04 – Permanence CILLSOS
- 08 – Participation du CILLSOS à l'AG du CIL Centre-ville
- 09 – Réunion du CA du CILLSOS Maison Jean Bouvet
- 14 – Rencontre avec l'adjoint à l'urbanisme
- 14 – Réunion du collectif des CIL à Malsert
- 15 – Participation du CILLSOS au CA de MART
- 15 – Participation du CILLSOS à la réunion sécurité en Mairie
- 16 – Vide-greniers du CILLSOS en faveur du TELETHON
- 18 – Visite Pont de la Verne avec élus pour virage dangereux et panneaux de signalisation
- 18 – Permanence CILLSOS

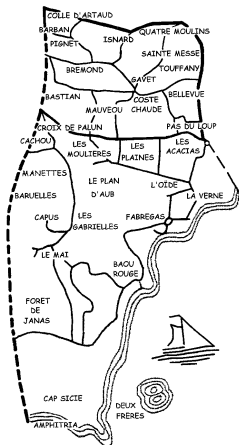
DECEMBRE :

- 02 – Permanence CILLSOS
- 07 – Participation du CILLSOS à l'AG du CIL BME
- 12 – Réunion du collectif des CIL à Malsert
- 13 – Participation du CILLSOS au CA de MART
- 14 – Réunion du Bureau du CILLSOS, Maison Jean Bouvet
- 16 – Permanence CILLSOS
- 20 – Réunion en Mairie pour ralentisseurs chemin de Fabre à Gavet

Par ailleurs, de nombreux courriers et courriels ont été transmis aux élus et fonctionnaires pour évoquer les problèmes que nous ont fait remonter nos Adhérents ainsi que tous les C.R et P.V de nos multiples réunions. Nous avons eu aussi de nombreux échanges avec les divers interlocuteurs élus, fonctionnaires et concitoyens et nous nous sommes rendus sur place chaque fois que la situation l'imposait.

Pour le CILLSOS, le Président :
Jean-Claude BARDELLI





COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD

B.P. 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de chaque mois de 17h00 à 19h00,

Maison Jean Bouvet, N°114 chemin des Moulières à la Croix de Palun.

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr ☎ 06.70.88.10.78

Site Internet du CIL : <https://cillaseyneouestetsud.com>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 5 mars 2025

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2025

BILAN FINANCIER AU 31.12.2024

EXERCICE DU 01.01.2023 AU 31.12.2024

(Référence à rappeler : N° 20250305/17-CILLSOS/SAJCB)

A) BILAN COMPTABLE : en EUROS

	Recettes	Dépenses
➤ Report à nouveau au 01.01.2024 :	704,69 €	
➤ Cotisations reçues en 2024 :	2526,00 €	
➤ Subvention Mairie en 2024 :	200,00 €	
➤ Réintégration provision 2024 :	6800,00 €	
➤ Réintégration réserve livret A :	4037,66 €	
➤ Recettes vide-greniers :	870,00 €	
➤ Affranchissement :		389.17 €
➤ Abonnement boîte postale :		118,80 €
➤ Prime d'assurance pour 2023 :		81.01 €
➤ Frais de déplacement et frais divers :		76.22 €
➤ Fourniture de bureau :		50.78 €
➤ Frais d'impression, photocopies, reproductions, cartes de vœux :		1296.18 €
➤ Frais de téléphone :		140,00 €
➤ Cotisation MART (association défense environnement) :		31.00 €
➤ Versements vide-greniers reliquat Téléthon 2023.. :		200.00 €
➤ Versement vide.-greniers Asso France Giroud Mme Rocailleux.....		470.00 €
➤ Versement vide-greniers 2024 Téléthon		200.00 €
➤ Frais informatique nom de domaine.....		22.80 €
➤ Frais de réception et location de salle :		951.18 €
➤ Frais bancaires :		27.80 €
➤ Matériel informatique :		419.99 €
➤ Matériel sonorisation :		595.65 €
➤ Provision pour renouvellement de matériel informatique, logiciels :		6000,00 €
➤ Réserve livret Epargne :		4151.87 €
Totaux :	<u>15 138.35 €</u>	<u>15 222.45 €</u>

Soit un solde négatif à reporter au 1^{er} janvier 2025 : - **84.10 euros**

B) COMMENTAIRES :

1) Concernant les Adhérents :

Le nombre d'Adhérents est en légère baisse liée aux nombreux décès survenus en 2024. Il s'élève au 31.12.2024 à **352** pour les Adhérents individuels et collectifs (lotissements et copropriétés)

2) Concernant les recettes :

Parmi les recettes figurent :

- a) Les cotisations des adhérents particuliers et collectifs : **2526,00 €**
- b) Une subvention municipale de **200,00 €** et nous tenons ici à remercier la municipalité pour cette aide très appréciée.

3) Concernant les dépenses :

Elles sont détaillées au début de cet exposé.

Parmi elles figure le règlement de **951,18 €** aux établissements qui nous ont accueillis pour l'organisation de notre AG Générale du 24 mars 2024 et pour les réunions de quartier N° 2 du 18 mai 2024 et N° 3 du 18 juin 2024

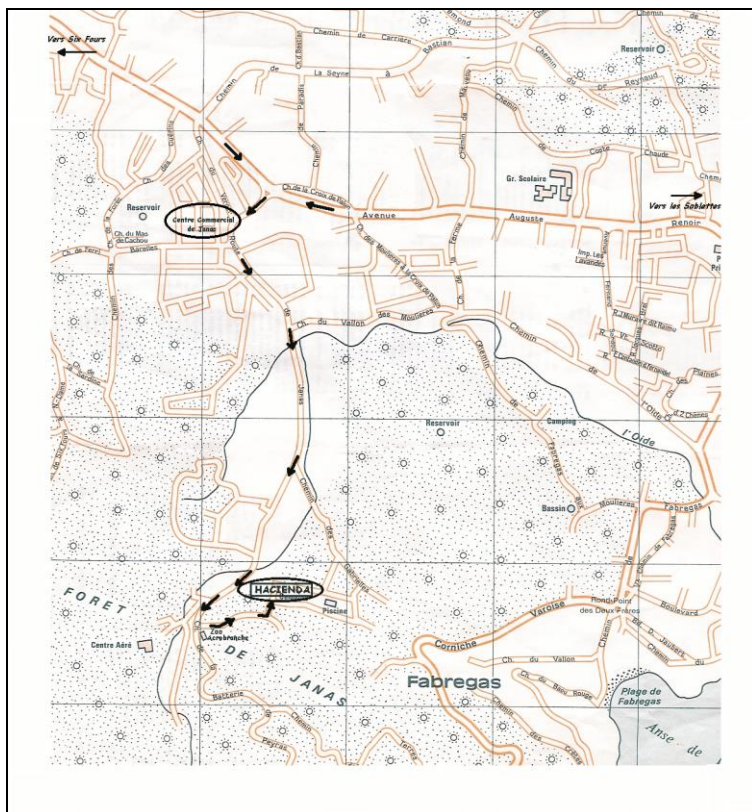
4) Quitus Financier :

Comme prévu par la loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations, nos livres et documents de gestion ont été soumis à la vérification des contrôleurs aux comptes que notre Assemblée Générale a désignés pour un an. Tous ces documents sont mis à la disposition des Adhérents. C'est à l'Assemblée Générale du 28 mars 2025 qu'il appartient de décider par son vote de donner quitus au Trésorier pour la gestion financière de l'exercice 2024.

La Trésorière :
Solange ARDOUIN

Le Président du CILSOS
Jean-Claude BARDELLI

Itinéraire pour se rendre
au
RESTAURANT
BUFFALO HACIENDA
 Route de Janas, la Seyne sur Mer
 Tel : 04.94.74.72.08



Comme toute association, le CILLSOS ne peut exister sans une contribution aussi modeste soit-elle. Pour cela n'oubliez pas, si vous ne l'avez déjà fait, de vous acquitter de la cotisation d'Adhérent au CIL pour l'année **2025**, soit la somme de **8,00 €** pour les particuliers et un barème prédéfini pour les collectifs, qui peut être adressée par chèque bancaire libellé à l'ordre du CILLSOS à l'adresse postale suivante :

Monsieur le Trésorier
du C.I.L. La Seyne Ouest et Sud
B.P. 60222
83511 LA SEYNE SUR MER CEDEX.

Par avance, nous vous en remercions.

Merci de bien vouloir nous transmettre ce pouvoir dûment rempli et signé en cas d'empêchement accompagné de votre cotisation annuelle si vous ne l'avez déjà réglée.



POUVOIR

Nom :Prénom :

Adresse :

Adresse @mail :

Donne tous pouvoirs à :

Nom:Prénom :

Adresse :

Pour me représenter et voter en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire du CILLSOS du
VENDREDI 28 MARS 2025

Fait le (date)Signature :